

FACTURE N° 6050013
N/REF : 20/04/2026 12H07 C:009558 I:59039

V/Email reçu le Lundi 20/04/2026 a 12H07

**LE PETIT FORESTIER LOCATION
SERVICE COMPTABILITE
11 ROUTE DE TREMBLAY
93240 VILLEPINTE FRANCE**

IMMEUBLE : 90 BOSELLI
90 IMPASSE ELISABETH BOSELLI
29490 GUIPAVAS

Guipavas, le 05 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 90 IMPASSE ELISABETH BOSELLI - GUIPAVAS
MOTIF : SEPARATEUR HYDROCARBURES
Donneur d'ordre : M. C. LESCOP

INTERVENTION DU 22/04/2026
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SEPARATEUR HYDROCARBURES
REMISE EN EAU
CONTRÔLE FLOTTEUR : OK
DE CHANTIER ET REPLIMDUGMATERIELTOYAGE DU CANIVEAU
DECHETS : 0,1 T EAUX HYDROCARBUREES
0,4 T BOUE HYDROCARBUREES

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT A VALIDER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS (HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/) AFIN D'ASSURER LEUR
TRAITEMENT

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 28/04/26 a 07H39 M. C. LESCOP
SB LCOMPTER Email envoyé le 23/04/26 a 14H55 M. C. LESCOP
SB AB Email envoyé le 23/04/26 a 14H55 M. C. LESCOP

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait séparateur hydrocarbures (unité)	1	850,00	850,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,10	T(s) déchets Eaux hydrocarburées traités	1	250,00	25,00

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,40	T(s) déchets Boues Hydrocarburées traité	1	450,00	180,00
TOTAL H.T.				1055,00
T.V.A. a 20,00%				211,00
TOTAL T.T.C.En EURO				1266,00

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.